

Conseil de formation du 18 septembre 2015

Questions diverses du SNUipp-FSU 58

Formation initiale/PEFS :

- La charge de travail demandée aux professeurs des écoles stagiaires est considérable : préparation et gestion d'une classe à mi-temps, la moitié des 108 heures, coordination avec le titulaire de la classe, formation à l'ESPE, validation d'un Master Meef, obtention d'une équivalence ou d'un D.U, rédaction d'un mémoire ou d'un écrit professionnel... Le SNUipp-FSU 58 souhaite que les professeurs des écoles stagiaires puissent bénéficier d'un allègement des heures d'APC, afin d'avoir du temps à consacrer à la classe et aux échanges avec le titulaire, ainsi qu'à la formation.
- Les Professeurs des écoles stagiaires sont en responsabilité de classe à mi-temps cette année. Nous souhaiterions connaître les situations où la quotité dépasserait les 50%, conséquence de la durée variable de la journée de classe dans la semaine.
- Pourriez vous nous détailler les parcours adaptés pour les professeurs des écoles stagiaires en responsabilité à mi-temps dispensés de passer un M2 ?
- Pour mieux appréhender la formation initiale, pourrions-nous savoir ce qui a failli chez les stagiaires licenciés et/ou démissionnaires ?

Formation continue :

- Pourrions nous connaître le nombre de collègues inscrits en formation CAPA-SH ?
- Les nouvelles modalités concernant le CAFIPEMF sont parues au BO n°30 du 23 juillet 2015. Comment seront-elles déclinées dans notre département ?
- Nous approuvons la grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République, lancée par la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, mais nous souhaiterions un meilleur accompagnement des équipes sur le terrain. Des documents ont certes été produits (Eduscol, ligue de l'enseignement, OCCE...), mais cette question mérite aussi des débats et des

discussions entre professionnels. Qu'en est-il dans notre département de la première mesure du plan de cette grande mobilisation qui promettait de former sur site à la laïcité et à l'enseignement moral et civique ?

- Les nouveaux programmes de maternelle ne sont plus axés uniquement sur des domaines mais s'ouvrent aux spécificités de la maternelle. Aussi la formation devra leur faire la part belle : comment communiquer avec les parents ? Comment construire un vécu commun et l'utiliser pour la construction des apprentissages, comment faire évoluer les temps d'éducation ? Comment évaluer positivement ? Comment faire travailler les élèves en partenariat ?.. Mais bien sûr la formation devra aussi prendre en compte les évolutions touchant principalement les domaines du langage et de la construction du nombre. Elle ne devrait pas oublier aussi un travail commencé dans notre département sur les troubles musculo-squelettiques. Cela sera t-il possible en une demi-journée ?

- Si nous saluons le retour du conseil de formation depuis quelques années, le SNUipp-FSU 58 souhaiterait la tenue d'un second conseil de formation à la fin de l'année scolaire. Pour pouvoir nous sentir un peu plus utiles qu'aujourd'hui où nous n'avons comme rôle que de commenter vos décisions, pourrions-nous être associés en tant que représentants des personnels à un groupe de travail d'étape de la construction du plan de formation 2016/2017 ?

- La formation continue concernant les programmes de maternelle est proposée aux professeurs des écoles alors que la mise en œuvre de ces programmes doit se faire dès la rentrée. Aussi, pour éviter que cette situation ne se présente à nouveau, qu'est-il prévu pour anticiper la mise en place des nouveaux programmes des cycles 2 et 3 ?